PROJET D'ACCUEIL

"WALOUPI WAINAGE"

Accueil extrascolaire

COORDONNÉES

Administration Communale de Farciennes

Responsable de projet et coordinatrice ATL : Manil Vanessa
Rue de la Liberté, 40
6240 Farciennes
vanessa.manil@farciennes.be
atl@farciennes.be
071/24 34 61 – 0497/80 81 43

Ecole Communale de Waloupi Wainage

Rue des Ecoles, 5 à 6240 Farciennes
0490/304649

TYPE D'ACCUEIL

L'accueil extrascolaire (AES) du Wainage est organisé dans les locaux de l'école du Wainage dans le réfectoire. (salle des fêtes)

Accès à l'AES :

L'accès se fait par l'arrière du bâtiment avec une entrée directe depuis le parking ou en traversant la cour de l'école.

TYPE D'ACCUEIL

L'école met à disposition de l'AES :

- un local à partager pour les repas durant la journée (réfectoire) et l'accueil extrascolaire ;
- un espace extérieur : cour de récréation des grands et cour de récréation des petits ;
- la salle de psychomotricité située dans la salle des fêtes.

TYPE D'ACCUEIL

Horaires d'accueil

L'accueil est assuré par une accueillante extrascolaire (Patricia) engagée par la commune, selon les horaires suivants :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h20 à 18h00 ;
- les mercredis de 12h10 à 17h00.

L'accueil extrascolaire n'a pas pour vocation d'être une étude dirigée. Les enfants qui le souhaitent peuvent y réaliser leurs devoirs dans un espace de travail aménagé à cet effet au sein du local d'accueil, dans un environnement calme.
Bien que l'accueillante puisse, dans la mesure de ses disponibilités, apporter une aide ou vérifier certains travaux, elle n'est pas tenue d'assurer un suivi pédagogique ni de contrôler systématiquement les devoirs effectués.

Déplacements éventuels vers l'école du Louât

Dans certaines situations, l'AES peut être temporairement relocalisé à l'école du Louât, notamment :

- lors d'activités spéciales rassemblant les enfants des différentes implantations communales (maximum 4 fois/an) ;
- en cas d'absence de membres du personnel.

Dans ce cas, vous seront informés par courriel via l'application Apschool. Les enfants présents à l'AES seront transportés depuis leur école jusqu'à l'implantation du Louât à l'aide du car communal.
L'accès à l'école du Louât s'effectue par l'arrière du bâtiment, via la rue du Louât, où une entrée directe est accessible depuis le parking.

PROJET PÉDAGOGIQUE

Philosophie pédagogique de la Commune de Farciennes

La philosophie pédagogique de la Commune de Farciennes s'appuie sur plusieurs points :

–Le bien–être et la sécurité de l'enfant

L'accueil extrascolaire vise à offrir un environnement sûr, stable et bienveillant, où les enfants peuvent évoluer en dehors du cadre scolaire traditionnel.
Seules les personnes autorisées par écrit via l'application Apschool peuvent venir chercher l'enfant à l'accueil extrascolaire. Aucun enfant n'est autorisé à sortir seul pendant la période d'accueil. Les enfants ne seront pas autorisés à sortir suite aux coups de klaxon de la voiture, ni d'appels par la fenêtre ou d'un signe à la grille,... Si néanmoins, l'enfant doit quitter seul le milieu d'accueil, les parents doivent donner auparavant au personnel encadrant une autorisation écrite, datée et signée. Sans celle–ci, les enfants resteront au sein du milieu d'accueil.

L'usage d'images des enfants est soumis à une autorisation écrite des parents via l'application Apschool.
Les parents doivent fournir les effets personnels nécessaires pour l'enfant : vêtements de rechange, goûter, repas de midi, boissons, ...

–Le soutien éducatif de l'enfant

Un espace de travail est aménagé au sein du local d'accueil afin de permettre aux enfants qui le souhaitent de réaliser leurs devoirs dans un espace de travail aménagé à cet effet, dans un environnement calme avec l'aide éventuelle de l'accueillante extrascolaire.

–L'inclusion et la mixité sociale

L'accueil extrascolaire est ouvert à tous et sans discrimination de sexe, de race, de religion ou de nationalité. Nous prônons un vivre ensemble qui cultive les richesses de la multiculturalité.

–Le développement global de l'enfant

Les activités proposées sont à la fois ludiques et éducatives, favorisant le développement cognitif, social et émotionnel de l'enfant tout en développant son autonomie et sa créativité.

–Le partenariat avec les familles

L'accueil extrascolaire agit comme un relais entre la famille et l'école, en tenant compte des besoins des parents (horaires de travail, sécurité, ...) tout en respectant le rythme de l'enfant.

PROJET PÉDAGOGIQUE

Objectifs visés par la Commune de Farciennes

–Améliorer et diversifier l'offre d'accueil de qualité pour les enfants de 2.5 à 12 ans sur le territoire de Farciennes

–Favoriser l'épanouissement, le bien–être et le développement global de chaque enfant accueilli

–Soutenir la conciliation vie familiale– vie professionnelle des parents

–Renforcer la collaboration entre la commune et l'ONE dans le domaine de l'accueil de l'enfance

–Garantir à l'enfant un environnement intérieur et extérieur soutenant les activités exploratrices, en toute sécurité.

PROJET PÉDAGOGIQUE

Activités proposées

–Activités libres (jeux de société, lecture, repos, ...)

–Ateliers créatifs (dessin, bricolage, ...)

–Ateliers éducatifs

–Activités sportives et de plein air (ballons, cerceaux, échasses, ...)

Activités spécifiques certains mercredis après–midi

Certains mercredis, nous organisons des mercredis festifs durant lesquels les différentes implantations peuvent être réunies afin de favoriser la convivialité, les échanges et l'amusement entre les enfants. Ces journées spéciales sont généralement organisées à l'approche des vacances scolaires.

À titre d'exemple, l'année dernière, nous avons proposé plusieurs événements festifs : un après–midi de Noël à La Marelle, une fête de Carnaval, une chasse aux œufs à l'occasion de Pâques ainsi qu'une fête de fin d'année de l'AES au Louât. Ces moments privilégiés permettent aux enfants de partager des expériences communes dans une ambiance chaleureuse et festive.

PROJET PÉDAGOGIQUE

Engagements du personnel encadrant

1. Encadrer et animer les activités :

- Proposer et conduire des activités adaptées à l'âge, aux besoins et aux envies des enfants.
- Favoriser la participation active, la créativité et l'autonomie.
- Garantir un cadre bienveillant et stimulant.

2. Assurer la sécurité physique et morale :

- Veiller à la sécurité des enfants à tout moment (déplacements, jeux, repas, etc.).
- Appliquer les protocoles d'urgence et de premiers secours si nécessaire.
- Prévenir les situations de harcèlement, de violence ou d'exclusion.

3. Accompagner le développement de l'enfant :

- Favoriser la socialisation, le vivre-ensemble et le respect des règles.
- Encourager l'expression des émotions et la gestion des conflits.
- Adapter son attitude selon l'âge et la maturité des enfants.

4. Travailler en équipe et dans le cadre d'un projet éducatif :

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Collaborer avec le responsable de projets, les autres animateurs, les familles et les partenaires locaux.
- Respecter les obligations réglementaires (taux d'encadrement, qualifications, etc.).

PROJET PÉDAGOGIQUE

Aménagement des espaces

La commune de Farciennes tient à aménager les différents lieux d'accueil afin de garantir :

1. La sécurité physique et affective de l'enfant :

- Environnement sécurisé : matériel stable et adapté à l'âge des enfants, espaces aménagés pour éviter les risques (absence d'objets dangereux, vérification régulière du matériel).
- Hygiène et santé : espace propre et désinfecté quotidiennement. Les enfants ont accès à de l'eau potable. Les règles d'hygiène sont respectées (lavage des mains, gestion des déchets, nettoyage des surfaces et du matériel).
- Surveillance constante : un enfant n'est jamais laissé sans surveillance. La présence active de l'accueilante extrascolaire garantit l'observation et la prévention des situations à risque.
- Prévention des accidents : les règles de sécurité sont expliquées aux enfants (ex. : ne pas courir avec des objets pointus). L'accueillante est formée aux gestes de premiers secours et est capable d'intervenir rapidement en cas d'incident.
- Trousse de secours (pharmacie) : une trousse de premiers soins complète et régulièrement vérifiée est accessible sur le lieu d'accueil. Elle contient le matériel nécessaire pour les soins de première urgence.
- Administration de médicaments : les médicaments ne sont administrés que sur base d'une autorisation écrite des parents et, si nécessaire, d'une prescription médicale. Les consignes sont strictement respectées (dosage, horaire, conservation).
- Fiche santé individuelle : chaque enfant dispose d'une fiche santé à jour sur Apschool reprenant les informations importantes (allergies, traitements en cours, personnes de contact en cas d'urgence). Ces informations sont connues de l'accueillante extrascolaire.
- Gestion des situations d'urgence : des procédures sont prévues en cas d'accident ou de problème de santé (appel des services d'urgence, contact des parents, traçabilité des incidents).
- Présence bienveillante : personnel disponible, à l'écoute, qui montre de l'intérêt pour l'enfant, offre des câlins, des mots rassurants, et des encouragements.
- Stabilité et routines : mise en place des horaires réguliers (repas, activités), création d'un cadre prévisible et rassurant, création d'une charte pour l'élaboration des règles de vie avec les enfants (dessins pour les petits et écriture pour les grands).
- Respect des émotions : on accueille les émotions de l'enfant sans jugement et pour l'aider à mettre des mots sur ce qu'il ressent.
- Encadrement positif : on fixe des limites claires et cohérentes en veillant à utiliser des méthodes éducatives non violentes (pas de cris, ni de punitions humiliantes).
- Lien d'attachement sécurisé : on favorise une relation de confiance avec les adultes référents pour répondre rapidement et de manière appropriée aux besoins de l'enfant.

PROJET PÉDAGOGIQUE

2. L'accessibilité pour tous

L'accessibilité pour tous les enfants à l'accueil extrascolaire est un enjeu fondamental pour garantir l'égalité des chances, l'inclusion et le bien-être de chaque enfant. Notre projet s'inscrit dans une démarche inclusive, visant à accueillir chaque enfant dans sa singularité, quels que soient ses besoins, ses capacité ou son origine.

* Accessibilité physique : les locaux sont adaptés aux enfants en fonction de leur âge. Des espaces différenciés sont prévus (coin à langer, toilettes adaptées, etc.). Une attention particulière est portée à l'accessibilité des infrastructures afin de permettre à tous les enfants, y compris ceux à besoins spécifiques, de participer pleinement aux activités.

* Accessibilité financière : des aides financières sont proposées aux familles (CPAS, etc.). Nous veillons à informer clairement les parents sur les possibilités de soutien afin que l'accueil reste accessible à tous, sans exclusion liée aux ressources.

* Accessibilité culturelle et linguistique : grâce à l'application Apschool, les parents peuvent traduire les documents d'inscription et les informations importantes dans plusieurs langues. Les équipes sont sensibilisées à la diversité culturelle et favorisent des activités qui valorisent les différentes cultures représentées, contribuant ainsi à un accueil inclusif et respectueux de chacun.

* Accessibilité cognitive : un langage simple et clair est utilisé dans les communications. Les activités sont adaptées aux différents niveaux de compréhension et aux besoins des enfants. Nous encourageons la participation de chacun, en respectant le rythme et les capacités individuelles.

* Accessibilité sociale : nous luttons activement contre les discriminations et les stéréotypes en instaurant un climat bienveillant, sécurisant et inclusif. Les interactions entre enfants de milieux différents sont encouragées afin de favoriser la solidarité, l'ouverture et le vivre-ensemble.

- Inclusion dans l'accueil : nous mettons en place un accueil individualisé et attentif, permettant à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe. Les professionnels adaptent leurs pratiques pour répondre aux besoins spécifiques (enfants à besoins particuliers, situations de handicap, difficultés sociales ou familiales). L'enfant est reconnu comme acteur de son environnement, et son inclusion passe par sa participation active, le respect de ses émotions et la valorisation de ses compétences.

PROJET PÉDAGOGIQUE

3. Des zones différenciées

L'accueil extrascolaire est organisé avec des zones différenciées :

* Zone de repos : espace calme à l'écart du groupe.

* Zone de jeux calmes : jeux de société, puzzles, livres, jeux de construction avec des tables et chaises adaptées aux enfants.

* Zone d'activités dynamiques : activités sportives et jeux de groupe, matériel de psychomotricité.

* Zone de repas : tables et chaises adaptées à la taille des enfants.

* Salle de psychomotricité : matériel adapté pour les activités de motricité, espace sécurisé pour les exercices physiques.

* Espace extérieur : cour de récréation avec des jeux extérieurs divisée en 2 parties pour les grands et les petits, zones ombragées pour les journées ensoleillées, présence d'arbres.

Il existe du matériel qui est mis à la disposition des enfants afin de favoriser la prise d'initiative à l'accueil extrascolaire et du matériel qui est rangé dans des armoires hors de portée des enfants pour leur sécurité.

PROJET PÉDAGOGIQUE

4. Equipe éducative et taux d'encadrement

–L'accueillante extrascolaires est formée (auxiliaire de l'enfance)

–Le responsable de projet est chargé de la coordination, du suivi pédagogique et de la gestion de l'équipe

–La coordination ATL harmonise et améliore l'offre d'accueil extrascolaire sur le territoire de la commune tout en répondant aux besoins des enfants, des familles et des professionnels et ainsi favoriser l'accessibilité, la qualité et la cohérence de l'accueil extrascolaire

–L'accueillante extrascolaire suit un parcours de formation continue reconnu par l'ONE (50h/3ans)

Le nombre d'encadrant(e)s par implantation dépend du nombre d'enfants à encadrer et à animer, afin de respecter les normes d'encadrement fixées par l'ONE conformément au décret du 3 juillet 2003.

À titre de référence, pour un accueil de moins de 3h (lundi, mardi, jeudi, vendredi) un accueillant(e) encadre 18 enfants âgés entre 2.5 à 12ans. Pour un accueil de plus de 3h (le mercredi), un accueillant(e) encadre en moyenne 8 enfants de moins de 6 ans et 12 enfants de 6 ans et plus.

Ce taux est ajusté en fonction des activités, des besoins des enfants et du contexte.

PROJET PÉDAGOGIQUE

5.Evaluation et amélioration continue

–Réunions régulières avec les familles, le personnel encadrant et les partenaires

–Enquêtes de satisfaction et auto–évaluation annuelle

6. Partenariats

–L'accueil extrascolaire a de nombreux partenariats avec les écoles, les associations locales (Asbl Oxyjeunes, ...), le CPAS, la RCA, la bibliothèque, l'Académie, les clubs sportifs, le PCS, le Centre Culturel, ...

–Participation active à la Commission Communale de l'Accueil (CCA)